



Enquête sur le Bus Papillon

Améliorer le bus Papillon :
votre contribution est essentielle !



À la suite du transfert de la compétence mobilité à la communauté de communes Cœur de Loire, le service de bus « Papillon » sera prochainement géré par Cœur de Loire.

Dans la perspective de cette reprise courant 2024, nous souhaitons pleinement vous associer à la réflexion pour l'amélioration du service.

Le présent questionnaire vous permettra de nous faire part de vos besoins et de vos suggestions.

1. Dans quel quartier de Cosne résidez-vous ? *(vous pouvez préciser votre adresse)*

.....

2. Quel âge avez-vous ?

.....

3. Depuis combien de temps résidez-vous à Cosne-Cours-sur-Loire ?

☐ Moins de 2 ans ☐ Entre 2 et 5 ans ☐ Entre 5 et 10 ans ☐ Plus de 10 ans

Le Bus Papillon et vous

4. Connaissez-vous les services de bus « Papillon » de la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire ?

☐ Oui ☐ Non

5. Avez-vous déjà utilisé les services de bus « Papillon » ?

☐ Oui, la ligne « Centre-Ville » ☐ Oui, la ligne « Villechaud-Cosne-Cours »
☐ Oui, les deux lignes ☐ Non

6. À quelle fréquence utilisez-vous les services de bus « Papillon » ?

☐ Tous les jours ☐ Plusieurs fois par semaine ☐ Au moins une fois par semaine
☐ Plusieurs fois par mois ☐ Au moins une fois par mois ☐ Jamais

7. Si vous n'utilisez pas les services de bus « Papillon », quelles en sont les raisons ?

☐ Les horaires ne sont pas adaptés à mes besoins
☐ Les arrêts ne sont pas adaptés à mes besoins ☐ La fréquence de passage est trop faible
☐ Le coût des tickets (0.50 € aller) est trop élevé ☐ Je préfère me déplacer à pied
☐ Je préfère me déplacer à vélo ☐ Je préfère me déplacer en voiture
☐ Autre motif :

Perspectives d'amélioration

8. Dans une perspective de modification et d'amélioration du service, utiliseriez-vous les services de bus « Papillon » ?

- ☐ Oui, la ligne « Centre-Ville » ☐ Oui, la ligne « Villechaud-Cosne-Cours »
☐ Oui, les deux lignes ☐ Non

9. Quels changements vous inciteraient à utiliser les services de bus « Papillon » ?

- ☐ Une fréquence de passage plus élevée ☐ Une plage horaire élargie
☐ Une réduction des tarifs ☐ Une meilleure communication sur les services proposés
☐ Une meilleure correspondance avec les horaires des trains TER
☐ La desserte de nouveaux arrêts, précisez :
.....
.....

10. Dans le cadre d'une évolution du service, préféreriez-vous :

- ☐ Un service gratuit avec une offre limitée ☐ Un service payant avec une offre plus dense

11. Quelles seraient les principales destinations pour lesquelles vous utiliseriez les services de bus « Papillon » ?

- ☐ Se rendre à l'école, collège, lycée ☐ Se rendre au travail ☐ Se rendre en centre-ville
☐ Se rendre au marché ☐ Se rendre à la gare ☐ Se rendre dans les zones commerciales
☐ Se rendre chez un professionnel de santé
☐ Se rendre dans un service public (pôle emploi, poste, gendarmerie, mairie...)
☐ Se rendre dans des lieux de loisirs (cinéma, médiathèque, piscine...)
☐ Je n'utiliserai pas les services de bus « Papillon »

12. Quels sont les jours où vous seriez susceptible d'utiliser le bus « Papillon » :

- ☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐ Samedi ☐ Dimanche

13. Avez-vous des suggestions ou demandes d'amélioration du service à nous préciser ?
.....
.....

Le questionnaire papier peut être déposé ou envoyé :

- auprès des chauffeurs dans les bus Papillon ;
- À la mairie de Cosne-Cours-sur-Loire : Place du Docteur Jacques Huygues des Etages – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire ;
- À la mairie annexe de Cours : 44 rue du Bourg – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire ;
- Au siège de la Communauté de Communes Cœur de Loire : 4 Place Georges Clemenceau – 58200 Cosne-Cours-sur-Loire ;
- Par mail au service mobilité de Cœur de Loire à njouanin@coeurdeloire.fr